



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

2017-09-245 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

AGRICULTURE, MOYENS TECHNIQUES ET GEMAPI SOUTIEN AUX ACTIVITÉS RURALES : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Sur proposition de Monsieur Jean-François MARTINEZ, Vice-président, en charge de l'agriculture, moyens techniques et Gemapi,

La Cali, dans le cadre de ses compétences en matière d'actions et de développement économique, souhaite accompagner le secteur agricole dans les dynamiques de développement des productions locales et des circuits courts de commercialisation.

En effet, bien que concerné, comme nombre de territoires ruraux, par un phénomène global de déprise agricole, le territoire de La Cali confirme toutefois son caractère rural par des activités de polyculture / élevage dynamiques.

Cette activité agricole diversifiée, aux portes de la métropole bordelaise a conduit La Cali et Bordeaux Métropole à intégrer la question de l'alimentation durable et locale au sein de leur programme de coopération. Ce sujet fait également l'objet de contributions apportées par La Cali au Pacte territorial du Libournais porté par le Département de la Gironde. En outre, le programme LEADER animé par le PETR du Grand Libournais vise à conforter l'économie agricole locale.

Par ailleurs, de par leur transversalité, les questions d'alimentation et de filières locales peuvent se décliner et interagir avec l'ensemble des compétences de La Cali, et en particulier les politiques d'aménagement et de développement durable (action foncière, lutte contre le changement climatique), développement économique (promotion des filières), action sociale et politique de la ville (aide alimentaire, emploi), enfance-jeunesse (restauration collective, éducation à l'environnement).

Le comité des loisirs de la commune de Saint-Christophe-de-Double (en partenariat avec la mairie de Saint-Christophe-de-Double et le CIVAM « Produire, Partager et Manger Local ») organise une manifestation, « La Pastorale de Saint-Christophe de Double », le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre 2017.

L'objectif de cette manifestation à destination du grand public est de fêter le retour d'estive du troupeau de brebis de M. et Mme Gutierrez et de mettre à l'honneur l'artisanat et les productions agricoles locales.

La « Fête Pastorale » se déroulera à la base de loisirs de la commune de Saint-Christophe-de-Double et proposera :

- un village du berger (rencontre avec l'histoire de la grande transhumance et du pastoralisme aquitain, échanges avec des bergers d'ici et d'ailleurs, partage des gestes ancestraux comme la tonte des moutons, la fabrication du fromage ou le filage de la laine)
- un village des artisans (des fabrications artisanales en bois, en cuir, en osier, en laine... seront exposées et proposées à la vente)
- un village des producteurs (proposant des produits locaux et artisanaux et une animation avec deux chefs de restaurants étoilés girondins)

Le comité des loisirs de Saint-Christophe-de-Double et ses partenaires ont estimé à 11000€ le budget nécessaire à ces animations et ont sollicité divers partenaires (Département, Région...). Le comité des loisirs de Saint-Christophe-de-double sollicite pour la Fête Pastorale 2017 l'attribution par La Cali d'une subvention permettant de mener à bien cette manifestation.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 1000 € au Comité des loisirs de la commune de Saint-Christophe-de-Double

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire DECO1 - fonction 90

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

